

BILLET DE BLOG 12 février 2026

8 conditions de réussite pour un plan d'électrification ambitieux pour la France

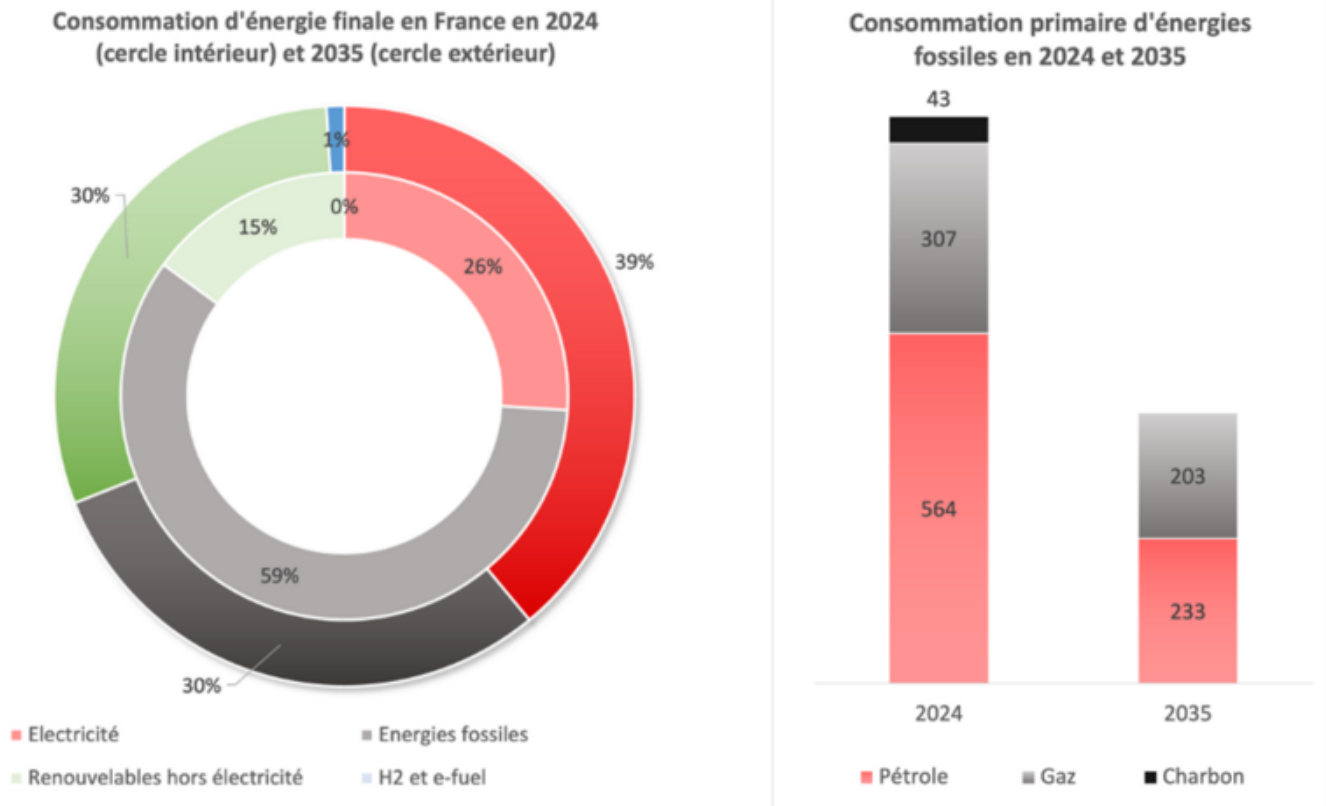
Auteur

Andreas Rüdinger

Coordinateur, Transition énergétique France

 Temps de lecture: 16 min

Levier indispensable pour faire face à l'urgence climatique, aux enjeux de souveraineté énergétique, de résilience géopolitique et de réindustrialisation, l'électrification des usages est au cœur de la stratégie française sur l'énergie et le climat. Selon la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3), la part de l'électricité devrait augmenter de 50 % en 10 ans, réduisant de moitié notre dépendance aux énergies fossiles d'ici 2035, avec jusqu'à 200 milliards d'euros d'économies sur la facture énergétique extérieure^{[1](#)}. Face à un retard de plus en plus marqué vis-à-vis de la trajectoire visée, le gouvernement français a annoncé la publication d'un plan d'électrification pour 2026, qui devrait voir le jour après une phase de consultation avec les parties prenantes. Ce billet de blog identifie plusieurs conditions de réussite pour l'élaboration du plan d'électrification français, portant à la fois sur le pilotage et les sujets de fond.



Source : Iddri, données SDES et MTE (PPE 3)

1) Clarifier le point d'atterrissage politique de la concertation

Si l'idée d'élaborer ce plan d'électrification en concertation avec les parties prenantes semble judicieuse dans l'optique de favoriser l'appropriation collective, elle comporte également des risques. Notamment celle de rajouter une « énième » concertation à celles – déjà très nombreuses – réalisées dans le cadre de la stratégie française énergie-climat depuis 2022², sans qu'elle soit rattachée à un objet politique clairement identifié. Celui-ci devrait a minima prendre la forme d'une feuille de route stratégique avec un portage politique fort au plus haut niveau de l'État³, idéalement associée à des objectifs stratégiques et un échéancier clair pour la traduction des mesures sur les plans réglementaire et législatif.

2) Éviter l'éparpillement grâce à un cadrage clair en amont

Pour être efficace, une telle consultation exige un cadrage et un pilotage précis, évitant à tout prix de partir d'une « feuille blanche », au risque d'ouvrir plusieurs boîtes de Pandore. Cela implique de ne pas rouvrir le débat sur les trajectoires de long terme, la place exacte de l'électrification directe ou indirecte en 2050 ou, pire, les enjeux sur le mix de production d'électricité. Tous ces sujets sont déjà traités via la PPE 3, le [dernier bilan prévisionnel de RTE](#) et la révision en cours des scénarios de long terme⁴.

L'inscription d'un objectif stratégique en matière d'électrification de la consommation d'énergie (éventuellement décliné par secteurs) dans la PPE pourrait fournir un point de départ utile pour confirmer l'ambition politique, afin de concentrer les débats sur la mise en œuvre. Cela implique également que les principales mesures soient identifiées en amont par les services de l'État, dans l'objectif de focaliser le travail collectif sur la définition des conditions d'acceptabilité et de réussite, afin de préparer les arbitrages politiques à venir.

Enfin, ce processus bénéficierait grandement d'un meilleur cadrage sur les impacts économiques de l'électrification, afin de mieux évaluer les besoins de financement, les bénéfices potentiels en matière d'emplois créés et la baisse de la facture énergétique extérieure. Mais aussi pour montrer que le retard croissant en matière d'électrification a un coût significatif pour la France.

3) Combiner plan d'action à court terme et vision stratégique de long terme

Considérant le retard accumulé et la nécessité d'accélérer la dynamique en matière d'électrification, l'élaboration de mesures « choc » à court terme (à l'instar du renforcement significatif des aides publiques à l'électrification et d'une refonte de la fiscalité sur l'énergie) devrait constituer le principal point d'entrée du plan d'électrification. Or, dans un contexte de marges de manœuvre politiques limitées (liées à l'instabilité politique et aux contraintes budgétaires), les moyens mobilisés dans l'immédiat risquent de ne pas être à la hauteur des ambitions.

Sans oublier que la visibilité sur les trajectoires de long terme est essentielle sur de nombreux sujets clés, que ce soit en matière de prix des énergies, de fiscalité ou de décisions réglementaires ayant un fort impact sur les stratégies industrielles (à l'instar des interdictions de véhicules thermiques neufs ou de chaudières fossiles). En ce sens, un plan d'électrification devrait nécessairement articuler les approches de court et de long terme, autour d'une planification détaillée de la mise en œuvre à différentes échéances, associée à un tableau de bord et des indicateurs de suivi dédiés.

4) Élaborer un nouveau contrat social au service de l'électrification

Face à la tentation de focaliser les débats sur les principaux enjeux technico-économiques – quelles technologies déployer ? À quel coût ? Avec quels leviers d'optimisation ? –, ce processus devrait au contraire servir à décroiser le sujet de l'électrification, en intégrant davantage les enjeux (et potentiels blocages) sous l'angle politique et social. Cette transformation ne pourra aboutir que si l'électrification devient un projet de société bien identifié et désirable, à l'échelle à la fois de la collectivité (décarbonation, indépendance et souveraineté énergétique, résilience géopolitique) et des ménages (pouvoir d'achat, confort, résilience face aux chocs de prix).

Au-delà des mesures opérationnelles, cela exige donc un important travail de sensibilisation et de mise en récit de l'électrification, afin d'en améliorer l'attractivité. Tant que les ménages français craindront davantage une envolée des prix d'électricité que des prix des énergies fossiles importées, que le débat médiatique reste dominé par la question du coût de la transition électrique plutôt que par le coût (économique, environnemental et géopolitique) des fossiles, et que près de deux tiers de la population considèrent qu'un véhicule électrique n'émet pas moins de gaz à effet de serre qu'un véhicule thermique, l'adhésion collective nécessaire à un changement d'échelle restera hors de portée.

Une approche élargie des conditions de réussite de l'électrification devrait notamment permettre de mieux traiter plusieurs enjeux structurants :

- comment ajouter à un service public de l'électricité historiquement focalisé sur l'accès à une énergie bas-carbone et domestique un « droit à l'électrification », garantissant [l'accessibilité des solutions de transition](#) pour tous en incluant les investissements (CAPEX) et coûts opérationnels ?
- comment développer un récit sur l'électrification qui parle aux gens, au-delà des impacts macroéconomiques parfois trop abstraits ? Comment développer un discours pragmatique qui valorise les bénéfices et bonnes pratiques tout en reconnaissant les contraintes associées aux changements de pratiques ?

L'approche par le contrat social constitue une piste intéressante pour instruire ces questions à l'échelle sectorielle ([notamment dans le cas de la mobilité](#)). Mais également pour appréhender la question – politiquement délicate – des conditions de réussite et d'acceptabilité de nouvelles réglementations fortes, en tenant compte des réalités sociales et économiques. En effet, un plan d'électrification à la hauteur des ambitions ne pourrait se cantonner à des mesures incitatives. Au-delà de l'interdiction de vente de véhicules thermiques neufs, cette question se pose notamment pour la sortie des chauffages fossiles dans les bâtiments existants, exigeant de nouveaux outils réglementaires et une trajectoire visible et crédible.

5) Poser les bases d'une réforme systémique de la fiscalité de l'énergie

Nous vivons actuellement une situation paradoxale : quasiment tous les observateurs et acteurs politiques s'accordent sur le fait que taxer l'électricité deux fois plus que le gaz ou le fioul est totalement incohérent par rapport aux objectifs de décarbonation et d'électrification. Mais le traumatisme des Gilets jaunes semble interdire toute réflexion sur les évolutions nécessaires (et idéalement désirables) de la fiscalité des énergies. Or la politique de l'autruche en la matière n'est pas une option : en dépit du gel de la contribution climat-énergie depuis 2018, la fiscalité de l'énergie se transforme déjà, sous l'effet de l'évolution des certificats d'économie d'énergie (CEE) ou encore de [l'extension du marché du carbone européen \(EU ETS\) aux secteurs du bâtiment et des transports](#), désormais attendue [pour 2028](#).

En lien avec l'approche par le contrat social, le plan d'électrification doit servir de point de départ pour lancer une évaluation approfondie des enjeux, objectifs et trajectoires pour une réforme plus systémique de la fiscalité de l'énergie, afin d'en faire un levier central de la stratégie de décarbonation et d'électrification, comme le prévoit le projet de réforme de la directive européenne sur la taxation de l'énergie et un récent avis de la Commission européenne⁶.

En effet, l'électrification ne pourra avoir lieu sans une amélioration structurelle de la compétitivité de l'électricité vis-à-vis des alternatives fossiles et sans garanties crédibles sur la stabilité des prix (et de la fiscalité) dans la durée, afin que le projet d'avenir ne se transforme pas en « piège » d'électrification. À ce titre, on peut également noter que les citoyens ont conscience du risque d'érosion des recettes fiscales sur les énergies fossiles liés à la décarbonation, craignant un potentiel transfert sur l'électricité⁷.

6) L'électrification comme moteur d'une nouvelle politique industrielle

L'électrification représente un défi essentiel pour la réindustrialisation de la France, autour de différents enjeux complémentaires :

- améliorer l'accès préférentiel à l'électricité bas-carbone pour renforcer la compétitivité de l'industrie française : avec des prix inférieurs à 50 €/MWh sur le marché de gros, la France fait aujourd'hui partie des destinations les plus attractives pour les industries électro-intensives ;

- mettre en place les conditions pour l'électrification industrielle, en fournissant des contrats de long terme avantageux aux industriels qui font le choix de l'électrification, et en mettant en place les outils de soutien et de réduction des risques adaptés⁸ ;
- faire de l'électrification le moteur de la réindustrialisation française et européenne, en s'engageant pleinement dans la course aux industries et technologies vertes, pour [contrer la baisse des investissements dans les Cleantech](#) : véhicules électriques (y compris pour la mobilité lourde), batteries, pompes à chaleur⁹, solutions pour l'électrification industrielle, énergies renouvelables, domotique et systèmes de gestion intelligents, etc.

Sur ces aspects, il semble particulièrement important de clarifier l'articulation entre les travaux autour du plan d'électrification français et ceux de la [mission parlementaire sur l'électrification industrielle](#), initiée en janvier 2026.

7) Articuler électrification, flexibilité et efficacité énergétique

Un autre écueil potentiel concerne l'idée que toute croissance de la consommation d'électricité serait forcément vertueuse, faisant [oublier le principe « energy efficiency first »](#) et l'importance des politiques de sobriété, qui réduisent significativement les besoins d'investissements en infrastructures réseaux et dans les moyens de production. La pertinence des politiques d'électrification dépendra en effet de la capacité à valoriser les gains d'efficacité énergétique¹⁰ et à s'assurer que ces nouveaux usages soient des [leviers de flexibilité](#) pour le système électrique.

Cela appelle une approche plus systémique des enjeux transversaux que constituent les signaux-prix et la tarification de l'énergie (en lien avec la compétitivité de l'électricité vis-à-vis des alternatives fossiles et des incitations à la flexibilité), de l'architecture du marché électrique au service des flexibilités ou encore les normes techniques permettant de s'assurer que le gisement de flexibilité lié aux nouveaux usages électrifiés soit pleinement exploité¹¹.

8) Ouvrir la focale sur l'international

Ne pas limiter la réflexion au seul cas français et s'inspirer des exemples internationaux reste essentiel. En dépit des acquis historiques de la « fée électricité » française, nous accusons aujourd'hui un retard qu'il faut rattraper. Cela implique notamment d'examiner les meilleures pratiques et transformations récentes dans d'autres pays, à l'instar :

- de la croissance sans précédent du marché des véhicules électriques ([notamment des poids lourds](#)) en Chine, et plus généralement de l'électrification rapide de l'ensemble de l'économie chinoise ;
- de la [baisse record de la fiscalité sur l'électricité adoptée par le Danemark pour 2026](#), passant de l'État membre avec la fiscalité la plus élevée (90 €/MWh) au taux minimum permis à l'échelle européenne (1 €/ MWh), réduisant la facture des ménages d'une somme pouvant aller jusqu'à 500 € ;
- du succès de la Norvège, où les [véhicules électriques](#) atteignent désormais 95 % des ventes de voitures neuves ;
- de la mise en œuvre du « [bonus social électrique](#) » pour les ménages modestes en Espagne, qui pourrait servir d'exemple pour un dispositif similaire en France (notamment en compensation d'un renforcement de la fiscalité carbone) ;
- du [déploiement accéléré des pompes à chaleur \(PAC\) dans les pays scandinaves](#) (en dépit des conditions météorologiques a priori moins favorables), avec jusqu'à trois fois plus de PAC installées par habitant qu'en France ;
- Du [plan de réduction des prix d'électricité à 10 milliards d'euros](#) annoncé par le gouvernement allemand, incluant de nouveaux dispositifs d'accès préférentiel pour les industriels, une réduction de la fiscalité (pour les

professionnels) et un transfert d'une partie des charges réseaux sur le budget de l'État

Enfin, prendre en compte les enjeux internationaux amène nécessairement à observer que la souveraineté énergétique, économique et géopolitique de l'Europe passera par l'électrification. L'élaboration du plan d'électrification national représente ainsi une opportunité pour donner un signal politique fort et affirmer un leadership français sur cette question en amont de la préparation du plan d'action européen pour l'électrification (désormais attendu pour l'été 2026), sans oublier l'adoption du Paquet réseaux et l'élaboration du cadre énergie-climat pour 2040.

1

Estimation réalisée à partir des données de 2024 sur les importations d'énergies fossiles de la France (59,3 milliards d'euros), en présupposant une stabilité des prix et une trajectoire linéaire de baisse des consommations de pétrole, de gaz et de charbon pour atteindre les objectifs 2035 indiqués dans le projet de la PPE 3.

2

On peut citer à cet égard la concertation nationale « Notre avenir énergétique se décide maintenant » de fin 2022 (incluant le « Forum des Jeunesses »), les groupes de travail thématiques de la stratégie française énergie-climat (SFEC) sous pilotage parlementaire au printemps 2023, la consultation publique sur les « grandes orientations de la SFEC » fin 2023, la concertation « Planifier une France décarbonée » sur la révision de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et de la PPE, suivi d'une nouvelle concertation sur le projet de PPE 3 entre mars et avril 2025 et de la publication du projet de SNBC 3, qui devrait de nouveau faire l'objet d'une « consultation finale du public par voie dématérialisée » et d'avis des instances consultatives. Sans oublier les initiatives de consultation réalisées par le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) en parallèle (notamment les COP régionales) et les nombreux groupes de travail organisés par la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) dans le cadre de l'élaboration de la SNBC 3 et de la PPE 3.

3

Ce portage peut passer par le pôle vert de Matignon et le SGPE, ou encore par la nomination d'un coordinateur interministériel dédié.

4

Plusieurs grands exercices de scénarios de long terme vont faire l'objet de révisions en amont des élections nationales de 2027. C'est le cas des scénarios « Futurs 2050 » de RTE, mais également des scénarios de long terme de l'Ademe ou de négaWatt et du Shift Project. Sans oublier que les travaux de modélisation en amont de la quatrième révision de la SNBC et de la PPE (dont l'adoption est prévue en principe pour l'été 2028) devraient en principe commencer dès maintenant.

5

Sans oublier la baisse de la contribution tarifaire d'acheminement (CTA) de 25 %, annoncée par le ministre de l'Économie Roland Lescure en tout début 2026.

6

La Commission européenne élabore actuellement des « recommandations sur la fiscalité de l'électricité en lien avec le plan d'action pour l'énergie accessible ». Elle encourage les États membres à éliminer totalement les taxes sur l'électricité pour les ménages et à les réduire au minimum légal (0,5 €/ MWh) pour les entreprises, à garantir que l'électricité soit systématiquement moins taxée que les énergies fossiles et à réduire le taux de TVA sur l'électricité.

7

Les recettes de la fiscalité énergétique provenant aux trois quarts des énergies fossiles (et principalement du pétrole), la trajectoire de décarbonation pourrait aboutir à une érosion rapide des volumes taxés et des recettes fiscales, comme l'a illustré la Direction générale du Trésor dans ses travaux sur les enjeux économiques de la neutralité carbone. Un projet de l'Iddri impliquant des *focus groups* avec des citoyens confirme

que ces derniers ont bien identifié ces évolutions et les risques associés.

8

Au-delà des aides directes à l'investissement, cela peut notamment passer par des contrats carbone pour la différence ou des garanties publiques permettant de mutualiser les risques liés à la volatilité des prix carbone.

9

Au-delà du marché des pompes à chaleurs individuelles, déjà bien investi via l'objectif de produire un million de pompes à chaleur en France chaque année, il s'agira aussi d'investir les marchés futurs des PAC industrielles et des systèmes adaptés aux immeubles collectifs.

10

À titre d'illustration, un MWh d'électricité utilisé dans les pompes à chaleur ou la mobilité électrique peut remplacer deux à trois MWh d'énergies fossiles.

11

Cela implique par exemple une réflexion sur les normes réglementaires qui permettraient d'assurer que toutes les nouvelles bornes de recharge de véhicules électriques et toutes les pompes à chaleur installées dans des bâtiments neufs (et donc bien isolés) puissent être pilotées en fonction de signaux économiques ou techniques, afin de valoriser pleinement leur potentiel de flexibilité.

ENERGY**POWER****FRANCE****EUROPE****UE**